

Journée du 25 avril 2023 – construction du projet académique 2023-2027 Synthèse des échanges

Autonomie pédagogique des écoles et des établissements

Questionnements	Pilotage pédagogique des écoles et des	Pilotage pédagogique des	Pilotage pédagogique des réseaux
	circonscriptions	établissements	
1/ A quoi veut-on arriver ? Quelles orientations générales pourrait-on proposer ?	 Création de collectifs apprenants, de communautés d'apprentissage au sein des écoles, secteurs de collège et de la circonscription Mise en place de réseaux d'école rurale Développement d'une culture de l'autonomie, du pilotage pédagogique, du management, du leadership avec des relations horizontales et non verticales au sein de l'école Construction commune de formations par les circonscriptions et les écoles qui partent du besoin des élèves Des IEN qui mettent à profit la connaissance du territoire pour constituer des constellations et des regroupements d'école pour l'évaluation 	 Améliorer le taux d'espérance d'avoir le bac pour un élève de 6ème Détecter au plus vite les signes de décrochage scolaire (note, absence,) en travaillant en amont avec l'établissement de provenance (collège pour les lycées). Renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux : proposer des enseignements financés sur les marges d'autonomie pour s'adapter aux problématiques locales. 	 Répondre aux besoins qui ressortent des évaluations d'établissement, en termes d'accompagnement et de formation, l'auto-évaluation étant essentielle pour mobiliser les équipes, construire un projet réellement de façon collective et concertée. Prise en charge des élèves qui « décrochent » : un enjeu pédagogique partagé. Sortir de l'isolement, surtout dans les petits établissements ruraux. Enjeu d'ambition pour les élèves et d'ouverture culturelle, internationale pour élargir l'horizon des élèves. Impliquer plus largement le premier degré dans les réseaux.

Questionnements	Pilotage pédagogique des écoles et des circonscriptions	Pilotage pédagogique des établissements	Pilotage pédagogique des réseaux
2/ Comment veut-on opérer ? Que doit-on faire ? Avec quels leviers d'actions ?	 Accompagnement des directeurs à l'analyse des évaluations nationales/des portraits de l'école et à l'auto-évaluation Appui sur les évaluations des écoles pour bâtir un projet d'école de manière collaborative Accompagnement des écoles post-évaluation et post-constellation : construction de formations magistère sur des thématiques récurrentes ; prise en compte des ressources propres des écoles ; Des IEN accompagnant les directeurs à la mise en place d'un pilotage pédagogique au sein des écoles Les points d'appui : évaluation des écoles, les constellations, les évaluations nationales, la formation des directeurs d'école au niveau du département et en circonscription 	 Proposer un tableau de bord propre à chaque établissement relatif à ses forces/faiblesses s'agissant des orientations retenues au plan académique Envisager des contrats d'objectifs en associant les moyens pour atteindre les objectifs Capitaliser sur les interventions de professeurs des écoles dans les collèges pour favoriser l'observation mutuelle de pratiques pédagogiques Accompagner/anticiper les ruptures scolaires (6ème/2nd/sup). Proposer un outil unique de suivi des élèves : des outils existent mais ils sont trop nombreux et éparses. Des freins identifiés : Problématique des contraintes imposées – cordées et autres dispositifs - qui complexifient l'exercice de l'autonomie L'autonomie est une question de pilotage mais également de temps. 	 Créer une dynamique collective à l'échelle du réseau. Identifier les besoins de formation partagés entre les établissements pour élaborer un plan de formation à l'échelle du réseau. Organiser des échanges de pratiques et des observations croisées entre professeurs dans le réseau. Programmer les actions dans le temps, dans une logique pluriannuelle. Prévoir la représentation du premier degré par intermédiaire des directeurs pour la liaison écolecollège. Travailler le parcours des élèves (redoublement) dans la durée (réduire le redoublement à l'école, au collège). Partager les informations sur des personnes ressources pour faire du réseau un échelon de formation. Le réseau comme espace de communication, d'information, de mutualisation et d'échanges de pratiques.

Questionnements	Pilotage pédagogique des écoles et des circonscriptions	Pilotage pédagogique des établissements	Pilotage pédagogique des réseaux
3/ Dans quel état d'esprit ? Selon quelles valeurs ? Avec quelle modalité de pilotage ? Avec quelles initiatives ?	 Changement de posture des IEN et des directeurs : éthique professionnelle, confiance, capacité à déléguer, transparence dans la communication, une vision hiérarchique à faire évoluer Une autonomie en lien avec la créativité et la connaissance du territoire. Rendre les écoles autonomes sur la question de l'utilisation des 108h. 	Développer la culture de la concertation.	 Solidarité, partage, sens du collectif. Prendre en compte les représentations : essayer, se donner le droit à l'erreur, prendre en compte la résistance au changement. Pragmatisme, réalisme pour concrétiser des actions, agir auprès des équipes.